



Publié sur le site internet de la commune le : 10 mars 2026

MASSAROTTI Yves, président du C.C.A.S. de la commune de Vougy

N° CCASD2026_04

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-sept heures quarante-cinq, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, président, dûment convoqués.

Date de convocation : 23 février 2026

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 5

Votants : 6 (Saïda BOUACHRAOUI ayant donné procuration à Nathalie PEPIN)

Quorum atteint / Secrétaire de séance : Nathalie PEPIN

MEMBRES	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves – Président	x	
PEPIN Nathalie (nommée secrétaire de séance)	x	
BOUACHRAOUI Saïda		x
GLIÈRE Marie-Christine	x	
RUBIN-DELANCHY Christine	x	
COLLET Jean-Michel		x
AVOGADRO Noël	x	

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2026

Monsieur le président donne lecture du projet de budget primitif de l'exercice 2026 présenté comme suit :

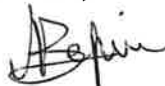
FONCTIONNEMENT - RECETTES		Budget 2026
Chapitre	Libellé	
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 298,00 €
70	Produits des services, domaine, ventes diverses Dotations et participations	4 000,00 €
75	Autres produits de gestion	27 702,00 €
TOTAL		39 000,00 €

FONCTIONNEMENT - DÉPENSES		Budget 2025
Chapitre	Libellé	
11	Charges à caractère général	31 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	7 500,00 €
TOTAL		39 000,00 €

Le conseil d'administration du C.C.A.S. après avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté tel que présenté et exposé ci-dessus.

La secrétaire,


 Nathalie PEPIN

Le président,


 Yves MASSAROTTI

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil d'administration du C.C.A.S.